



Histoire-Géographie et bac 2021

Repères proposés par les IA IPR HG Mars 2021

Comme vous le savez toutes et tous, nos conditions d'enseignement sont fortement bouleversées depuis un an du fait de la situation sanitaire dans laquelle nous nous trouvons.

Dans ce contexte nous savons que les professeurs d'histoire géographie que vous êtes s'adaptent, réagissent et font au mieux au service des élèves qui leur sont confiés.

Nous souhaitons revenir avec vous sur les **modifications induites au niveau de la place de nos disciplines dans le baccalauréat 2021.**

Textes de référence.

Au moment où nous nous adressons à vous, dans l'état actuel des informations en notre possession, les éléments qui nous permettent de nous projeter sont les suivants :

- Lettre à tous les enseignants de monsieur le Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports du 21 janvier 2021
- Le guide pour l'évaluation du contrôle continu mis en ligne le 10 février 2021 (<https://eduscol.education.fr/media/5470/download>) et dont vous trouverez en PJ les pages concernant l'histoire géographie
- Le décret n° 2021-209 du 25 février 2021 relatif à l'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2021 pour l'année scolaire 2020-2021

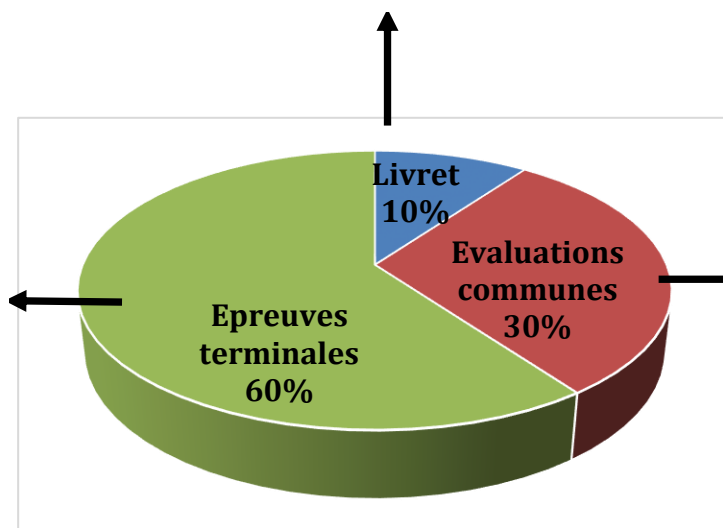
Place de nos disciplines dans l'obtention du baccalauréat.

Comme le rappelle le graphique suivant, nos disciplines contribuent à plusieurs niveaux à l'obtention du baccalauréat :

- **L'histoire géographique (tronc commun) contribue à la note de livret** (10% de la note globale) au même titre et au même niveau que toutes les disciplines présentes sur les bulletins de 1^{ère} (5%) et de terminale (5%)
L'histoire géographique (tronc commun) contribue également aux notes dites d'évaluation commune (elle représente à elle seule 5% au sein des 30 % attribués aux évaluations communes). En cette année exceptionnelle, cette note est calculée par la moyenne de la note E3C1 de première (2019-20) d'une part et de la note moyenne de l'histoire géographique sur l'année scolaire de terminale d'autre part (2020-21).
- L'histoire géographique géopolitique sciences politiques (HGGSP), lorsqu'elle est choisie comme enseignement de spécialité, **contribue à la note de livret** (10% de la note globale) au même titre et au même niveau que toutes les disciplines présentes sur les bulletins de 1^{ère} (5%) et de terminale (5%)
L'HGGSP contribue également, lorsqu'elle est choisie comme enseignement de spécialité, à l'une des deux notes d'enseignement de spécialité en terminale (16 % de la note globale). Exceptionnellement cette année la note n'est pas délivrée à la suite d'une épreuve terminale mais en s'appuyant sur la moyenne annuelle de l'HGGSP pour le niveau de terminale.
- **L'enseignement moral et civique, souvent porté par des enseignants d'histoire géographique, contribue à la note de livret** (10% de la note globale) au même titre et au même niveau que toutes les disciplines présentes sur les bulletins de 1^{ère} (5%) et de terminale (5%)

Dont les moyennes annuelles (1^{ère} et Terminale) d'histoire-géographie, d'enseignement moral et civique et d'histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques

Dont 16% pour l'enseignement de spécialité histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques : moyenne annuelle de l'année de Terminale



Dont 5% pour l'histoire-géographie = note de l'EC1 (passée en classe de première) + moyenne annuelle en classe de Terminale

**LES COMPOSANTES DU BACCALAUREAT
SESSION 2021**

Les évaluations dans nos disciplines

Nous savons que vous avez d'ores et déjà adapté vos évaluations en fonction du protocole mis en œuvre au sein de votre établissement et au regard de la situation. Nous souhaiterions pour autant rappeler quelques éléments vous permettant d'organiser ces évaluations dans le cadre du contrôle continu.

Il s'agit d'abord d'assurer les élèves de toute la bienveillance nécessaire en adaptant le type d'évaluation. Ainsi vous avez la possibilité de proposer en fonction de vos objectifs :

- Des exercices de type vérification de connaissances dans une durée courte (on pense notamment à ce type d'exercice pour la voie technologique dans le premier exercice du baccalauréat mais également en voie générale pour acter certains savoirs)
- Des travaux effectués soit en classe, soit à distance dans une logique formative. Ces travaux peuvent être écrits ou oraux de types et de durées variés.
- Des exercices à vocation sommative, potentiellement de type baccalauréat, soit dans leur intégralité (éventuellement à l'occasion d'un « bac blanc » qui aurait été organisé) soit en partie (question problématisée, croquis, analyse de documents pour l'histoire-géographie ; dissertation, épreuve critique d'un ou deux document(s) en spécialité HGGSP) peuvent être proposés.

Il semble important de penser le travail à distance comme un travail plutôt formatif alors que l'évaluation sommative est à privilégier en présentiel.

Dans le contexte difficile actuel, nous savons combien vous avez le souci des élèves. Ainsi, il ne s'agit pas de multiplier les évaluations mais bien de faire de celles-ci des moments clefs permettant de prendre en compte les acquis en terme de capacités, de remédier aux manques observés et de garantir à tous les élèves une équité de traitement. C'est pourquoi il est demandé un minimum de trois notes par trimestre dans ce cadre- là.

En spécialité HGGSP, trois notes par trimestre sont préconisées (voir le document « évaluer dans le cadre du contrôle continu) dont deux écrites et une orale.

Si un temps de type « baccalauréat blanc » a été mis en place au sein de votre établissement, l'épreuve de 4 heures peut donner lieu à une évaluation. Pour autant, il va de soi que le format de quatre heures n'est pas obligatoire : des épreuves de deux heures permettent d'assurer aux élèves un temps respectif suffisant au traitement des exercices constitutifs de l'épreuve initiale (dissertation/étude critique de document (s)). Les élèves peuvent aussi être sollicités sous d'autres formes pertinentes d'évaluation sommatives (plans détaillés, parties de dissertation à rédiger, etc.). L'adaptation aux circonstances particulières est une nécessité.

Au sein de l'enseignement de spécialité, une note d'oral s'avère bienvenue. Elle peut s'incarner dans divers types d'exercices en fonction de la ou des compétences visées. Cet oral doit permettre de dédramatiser la prise de parole, ce qui contribuera à préparer au mieux le « grand oral ». Elle n'est donc pas obligatoirement censée correspondre à un oral blanc reproduisant à l'identique les conditions, les 3 temps et la durée de l'oral de fin d'année.

Ces évaluations ont vocation à être adaptées dans le souci toujours premier des élèves en reconnaissant le travail effectué.

L'EMC, évalué en contrôle continu, avec un objectif minimal de trois notes dans l'année pour permettre une moyenne annuelle représentative, reste un moment phare pour faire mener des travaux collectifs et

susciter le débat. Toutefois, les conditions particulières peuvent vous amener à organiser différents moments d'évaluations :

- Une évaluation peut porter sur un travail collectif : recherche, productions variées (texte, vidéo, capsule audio...) pour préparer un débat ou enrichir les savoirs sur une thématique. Le cadre du « projet de l'année » correspond bien à l'esprit de ce type d'évaluation.
- Une évaluation portant sur un écrit donnant à l'élève l'occasion « d'exercer son jugement ».
- Une évaluation liée à la participation à un débat. Sont alors évaluées la qualité de l'expression orale et la qualité de l'argumentation.

Si les deux premiers types d'évaluation peuvent se prêter au travail à distance, la note sur un débat aurait toute légitimité à être attribuée lors de séances en présentiel.

A ce niveau, on renvoie aux éléments déjà évoqués dans le document « Histoire-Géographie et contrôle continu dans le cadre de la Réforme du baccalauréat. Repères proposés par les IA IPR HG. Janvier 2020 » adressé aux enseignants de l'académie et visible sur le site académique (http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/Histoire-Geographie/Lyc%C3%A9e_programmes_2019_2020/Pr%C3%A9sentation_g%C3%A9n%C3%A9rale_des_programmes/Histoire_g%C3%A9ographie_et_contr%C3%B4le_continu_V4.pdf) ainsi qu'aux pistes pour l'évaluation en EMC (<http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=12967>)

Sujets, ressources, banques de sujets :

Pour les travaux les plus longs dont l'énoncé peut s'inspirer des sujets du baccalauréat, vous pouvez consulter les sujets accessibles via le portail Arena sur les plateformes collaboratives :

- les sujets pour l'histoire-géographie (tronc commun) de série générale et technologique se trouvent sur BNS Examens (« BNS enseignants »). Plusieurs dizaines de sujets disponibles.
- les sujets pour l'enseignement de spécialité histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques se trouvent sur BNS Tribu. Vous y trouverez les sujets qui étaient initialement prévus pour les épreuves terminales de 2021.